

COMITE TECHNIQUE ACADEMIQUE

16 mars 2018

MESURES DE RENTREE 2018

Postes de Directeurs Délégués aux Formations Professionnelles et Technologiques (DDFPT) et d'ATCT

Dans la perspective de la rentrée scolaire 2018, les sur ou sous dotations en emplois de Directeurs Délégués aux Formations Professionnelles et Technologiques (DDFPT) et assistants techniques ont fait l'objet d'un examen en groupe de travail le 6 mars 2018 en prenant comme base le modèle de répartition arrêté en 2014/2015

A noter que, comme les années précédentes, les postes GIAT sur lesquels sont affectés des agents rémunérés par le ministère de la Défense, devront faire l'objet d'un financement sur le BOP 141, au fur et à mesure du départ de ces personnels, sous réserve que le besoin soit maintenu dans les établissements en question.

A l'issue de ce travail, les propositions d'évolution de ces emplois sont les suivantes :

Propositions de créations de postes d'ATCT :

- LP Clément Ader - Samatan + 0.5 ATCT
- LP Sixte Vignon - Aureilhan + 0,5 ATCT

Non renouvellement de postes provisoires d'ATCT non pourvus en 2017-2018 :

- LPO Pins-Justaret - 0.5 ATCT
- LP Gourdon - 0,5 ATCT

Transformation de poste d'ATCT en DDFPT

- LP du Bois – Montauban de Luchon devenant LPO - Bagnères de Luchon :
avant : - 1 ATCT
après : +1 DDFPT
- LGT Rive Gauche - Toulouse :
avant : + 0.5 DDFPT et + 1 ATCT
après : +1 DDFPT
- LP Le Mirail – Toulouse :
avant : + 0.5 DDFPT
après : + 1 DDFPT